



# Projet de Maison du Littoral et de préservation du site des Aresquiers

Concertation du 16 mars au 16 juin 2023

## NOTE D'AMBIANCE

**Atelier jeune (visite sur site et atelier)**

**Mercredi 31 mai 2023**



## Contexte

Dans le cadre de la concertation, le Conseil départemental de l'Hérault a convié 18 jeunes à une visite du site de la Maison du Littoral suivie d'un court atelier de travail. La visite a été guidée par M. Pierre Teillaud (Chef de projet Maison du Littoral, Conseil départemental de l'Hérault) et M. Sylvain Saudo (Chargé d'opération, Territoire 34). L'atelier était quant à lui animé par l'agence Eclectic Experience.

Les profils des participants étaient variés : deux alternantes à la Maison Départementale de l'Autonomie, une alternante à la Direction générale de l'aménagement du territoire, des volontaires européens (Italie, Grèce, Croatie, Pologne, Allemagne, Autriche...), des personnes en service civique au Conseil départemental de l'Hérault (direction culturelle, service port et pêche, accueil et administration, archives départementales), une personne en service civique au Emmaüs de Frontignan.

Deux personnes encadrantes étaient également présentes, un élu en charge des mobilités internationales de la commune de Frontignan et son responsable jeunesse.

## QUESTIONS ET ECHANGES LORS DE LA VISITE

Lors de la visite, plusieurs **questions ou remarques** sont venues nourrir les échanges.

### A propos du domaine du Mas-Vieux

Combien d'hectares composent le site ?

**M. Teillaud** répond que le site représente 8 hectares.

La Chapelle du Mas Vieux a-t-elle été désacralisée ?

**M. Saudo** précise, qu'à l'époque, chaque grand corps de ferme disposait de son propre lieu de culte. Cette chapelle existait pour un usage privé, pour ses propriétaires.

**M. Teillaud** explique qu'avant le 17ème siècle, la ferme était liée à la Cathédrale de Villeneuve-lès-Maguelone. C'est après la Révolution française et 1820 que le site a été revendu avec la chapelle et le Mas Vieux au viticulteur Louis-César Cazalis.

Cette chapelle est désacralisée depuis la Révolution.

### A propos du projet

Quand est prévue l'inauguration de la Maison du Littoral ?

**M. Teillaud** est revenu brièvement sur la chronologie du projet. Le rachat du site par le Conseil départemental s'est fait en 2019. Des architectes et muséographes ont esquissé des orientations et premières esquisses sur lesquelles se basent les discussions actuelles. Leurs travaux servent de base à la concertation afin de nourrir l'avant-projet.

Ainsi l'ouverture est prévue mi 2026, dans 3 ans. Un service et un budget doivent être mis en place et du personnel doit être embauché.

Que représentent les 17 millions d'euros pour ce projet au sein du budget départemental ?

**M. Teillaud** répond que le budget du département représente 1,8 milliard d'Euros par an, dont 500 millions d'euros sont consacrés aux investissements pour les routes et les propriétés du département. Le budget prévu pour la Maison du Littoral s'étalera sur 5 ans.

### A propos des possibilités de stationnement

Un parking est-il prévu ?

**M. Teillaud** répond qu'une aire naturelle de stationnement est en effet prévue au niveau du centre équestre, celle-ci permettrait aussi la dépose par bus. Les propriétaires du centre équestre louent cet espace au Département. Une bonne gestion de ce parking est nécessaire. M. Saudo précise que cette Maison du Littoral devrait permettre de faire le lien avec le site des Aresquiers et être une porte d'entrée sur le site.

Dans le cadre de cet échange, plusieurs participants ont manifesté un enthousiasme pour le projet, *« j'ai hâte d'y être », « sensibiliser à l'érosion du littoral semble être une bonne idée », « le projet est inspirant et le site relaxant, c'est bien pour les jeunes ».*

## ATELIER DE TRAVAIL

Le second temps de travail en groupe a permis de discuter de manière plus approfondie des enjeux du site et recueillir les commentaires et contributions des participants.

L'atelier a démarré par un exercice « brise-glace » de photolangage. Les participants étaient invités à choisir et décrire une image qui reflétait le projet de Maison du Littoral et leur vision pour celui-ci.

Cet exercice a permis d'initier un temps d'échanges et aborder différents sujets relatifs au projet : aménagements, activités de la Maison du Littoral, enjeux environnementaux, d'accessibilité et de régulation de la fréquentation.

### Un intérêt fort pour la vocation environnementale et d'accueil de la Maison du Littoral

Plusieurs groupes ont démontré un intérêt pour les vocations environnementale et de sensibilisation du projet (*« apprendre »* et *« se connecter à la nature »*).

Certains ont également salué le fait qu'il soit un lieu d'accueil, de rencontre et de partage ouvert à tous les publics qui mettent à l'honneur à la fois les communautés et patrimoines locaux, la mixité sociale et la culture.

### Des recommandations en matière d'aménagements et de programmation

L'atelier a été l'occasion de recueillir différentes propositions d'aménagements plus ou moins spécifiques pour la Maison du Littoral :

- Faire un lieu agréable, convivial et connecté à la nature ;
- Faire un jardin partagé et des aires de jeux dédié aux familles et aux jeunes ;

- Utiliser des matériaux écologiques aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Un groupe s'est montré plus réticent quant à l'idée d'aménager le site et a proposé au contraire de ne pas l'aménager ou d'avoir recours un aménagement « *au minimum* ».

Certaines recommandations ou orientations générales ont été énoncées quant aux services offerts et à la programmation d'activités :

- Proposer des activités d'éducation à l'environnement (fabriquer son compost, recycler des objets, jardiner) ;
- Proposer des activités gratuites et ouvertes à toutes et tous dans une logique de partage et d'inclusion ;
- Proposer des activités exemplaires en matière de respect de l'environnement ;
- Proposer des activités non lucratives ;
- Rythmer la programmation avec des mois thématiques (ex : mois de la faune et de la flore).

Des groupes ont même proposé des activités ou services spécifiques qui pourraient être accueillis au sein de la Maison du Littoral :

- Des pièces de théâtre sur le thème de l'environnement ;
- Des ciné-débats ou des projections de films en plein air ;
- Des dégustations de produits locaux et biologiques ;
- Un service de restauration avec un menu végétan ou végétarien ;
- Des sculptures éphémères ;
- Des cours en lien avec le bien-être ou la santé mentale (ex : yoga) ;
- Un dispositif de réalité virtuelle (pour permettre de profiter de la Maison du Littoral à distance) ;
- Baignade dans l'étang (ou dans une piscine aménagée) ;
- Une bibliothèque et un musée avec des supports d'information (panneaux thématiques) ;
- Vente de produits.

### **Quelle résilience des aménagements et du site face au changement climatique ?**

Certains groupes ont exprimé des craintes quant à la résilience et à la pérennité du site face au changement climatique et à ses conséquences éventuelles (montée des eaux, érosion, recul du trait de côte, risques incendies et inondation).

Pour un groupe, l'adaptation locale du site et l'anticipation de mesures préventives (dispositifs anti-inondations), notamment à long terme, constituent des enjeux importants au même titre que l'objectif de préservation.

Un groupe juge ce projet pertinent mais invite toutefois les porteurs et concepteurs du projet à penser l'ensemble du projet sur le long terme (au-delà de 150 ans même) afin qu'ils répondent aux besoins des générations futures (locaux et touristes compris).

“ *Je pense qu'en 2050 on ne raisonnera plus comme aujourd'hui, les gens auront changé de mentalité et se seront approprié les nouveaux modes de déplacement.* ”

Un groupe considère que le projet, pour être exemplaire, doit prendre en compte les besoins des locaux.

“ Cet endroit devrait avoir une valeur sentimentale pour les personnes qui vivent ici.

“ Il faut que les gens soient fiers de cet endroit.

### **Les accès au site : développer les transports en commun et les mobilités douces**

Les groupes se sont intéressés aux modalités d'accès au site notamment dans une optique de régulation de la fréquentation et de réduction de l'impact environnemental.

L'atelier a permis de recueillir différentes propositions pour favoriser le développement des transports en communs et les mobilités douces :

- Elargir la route pour permettre la création d'une voie de bus et de pistes cyclables ;
- Améliorer l'offre de transports en communs (notamment les bus électriques) ;
- Créer des aires de covoiturage et de stationnement en périphérie du site ;
- Proposer des navettes qui fassent le relai entre ces aires et le site.

Certains groupes se sont questionnés quant aux orientations à privilégier en matière de gestion des flux routiers et des stationnements : quelle place donner à la voiture ?

Un groupe estime tout d'abord que, dans l'éventualité de restrictions des accès routiers ou du stationnement, les besoins des riverains et locaux doivent être considérés afin qu'ils ne soient pas lésés. Dans cette optique, un groupe propose notamment que les parkings soient payants afin de limiter l'attractivité et la fréquentation, sauf pour les riverains. Pour d'autres, les parkings doivent impérativement se trouver loin du site, avec toutefois une offre à proximité pour les personnes âgées ou handicapées.

Certains groupes préconisent quant à eux de privilégier des aménagements perméables aussi bien pour les routes que les stationnements.

“ Pourquoi penser aux voitures dès le départ ?

“ Il ne faut pas de parking goudronné, c'est cher et polluant ».

### **D'autres propositions pour la gestion de la fréquentation**

Au-delà des modalités d'accès, certains groupes ont pointé du doigt la nécessité de gérer la fréquentation et son impact, avec les propositions suivantes :

- Mettre en place un système de réservation ;
- Promouvoir un tourisme responsable pour limiter les impacts du tourisme de masse.

### **L'opportunité de la concertation**

Une participante a questionné l'utilité de la concertation et s'est montrée sceptique quant à la prise en compte l'avis des générations plus jeunes par les « politiques ».